
MISE EN DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE DE 1,20 EURO PAR ACTION

Le Conseil d'administration de Rexel a décidé de soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 30 avril 2024, la distribution d'un dividende de 1,20 euro par action, prélevé sur les résultats. La date de détachement est fixée au 15 mai 2024¹. Le dividende sera mis en paiement le 17 mai 2024.

A PROPOS DU GROUPE REXEL

Rexel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance.

Présent dans 19 pays, à travers un réseau de plus de 1 950 agences, Rexel compte plus de 27 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 19,2 milliards d'euros en 2023.

Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et figure dans les indices suivants : MSCI World, CAC Next 20, SBF 120, CAC Large 60, CAC 40 ESG, CAC SBT 1.5 NR, CAC AllTrade, CAC AllShares, FTSE EuroMid et STOXX600. Rexel fait également partie des indices ISR suivants: FTSE4Good, Dow Jones Sustainability Index Europe, Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120, STOXX® Global ESG Environmental Leaders et S&P Global Sustainability Yearbook 2022, grâce à sa performance en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Pour plus d'information : www.rexel.com

CONTACTS

ANALYSTES FINANCIERS / INVESTISSEURS

Ludovic DEBAILLEUX

+33 1 42 85 76 12

ludovic.debailleux@rexel.com

PRESSE

Brunswick : Thomas KAMM

+33 1 53 96 83 92

tkamm@brunswickgroup.com

¹ vs le 16 mai 2024 annoncé dans le communiqué de presse sur les ventes du 4^{ème} trimestre et les résultats annuels publié le 14 février 2024